



# Guide pratique sur les REEE

Apprendre ce que **vous** devez savoir **rapidement**.

*Commanditaire fondateur*

*Founding Sponsor*

ABC Alpha pour la vie Canada

Canada



**Guide Question d'argent : les REEE**

**« Comment pourrai-je payer les études collégiales ou universitaires de mes enfants? »**

C'est une bonne question qui mérite que l'on s'y attarde. Et ce, peu importe que vos enfants soient encore bébés, soient assez vieux pour jouer au soccer ou encore qu'ils commencent à se questionner sur le métier qu'ils exerceront quand ils seront grands.

Vous **pouvez** vous préparer, afin d'être en mesure d'aider vos enfants à réaliser leurs rêves.

Vous n'avez pas besoin d'être riche. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'argent. Mais vous devez vous y mettre sans tarder : plus tôt vous le faites, mieux c'est.

*Question d'argent* est là pour vous aider.

**Est-ce que ce guide *Question d'argent* s'adresse à moi?**

Si l'un des énoncés suivants correspond à votre situation, alors la réponse est oui!

J'ai un ou des enfants.

J'aurai du mal à payer les études de mes enfants sans aide lorsqu'ils auront terminé l'école secondaire.

J'aimerais en apprendre davantage sur les plans offerts par le Gouvernement du Canada qui visent à aider les parents à épargner pour les études de leurs enfants.

**Quelle est votre histoire?**

---

---



---

ce que **vous** devez savoir **rapidement**.

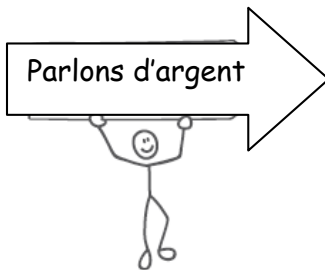
**« Chaque sou épargné en est un de plus accumulé. »**

Que vous épargniez un sou, dix dollars, cent dollars ou même plus, l'épargne traditionnelle prend un tout nouveau sens grâce aux **Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)**.

Avec un REEE, un sou épargné représente PLUS qu'un sou gagné.

C'est que le Gouvernement du Canada contribuera à votre REEE, afin de vous aider à économiser davantage et plus rapidement.

Cela fait croître votre argent!



**Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est une façon d'épargner pour les études postsecondaires de vos enfants.**

Un **REEE** est un compte d'épargne enregistré auprès du *Gouvernement du Canada*.

**Votre vie, vos enfants**

Quel âge ont vos enfants? \_\_\_\_\_

Fréquentent-ils l'école en ce moment? \_\_\_\_\_

En quelle année scolaire sont-ils? \_\_\_\_\_

Dans combien d'années seront-ils prêts à entamer des études postsecondaires? \_\_\_\_\_

**De quelle façon mon argent fructifie-t-il dans un REEE?**

Commençons par calculer ce que le Gouvernement du Canada vous donnera.



ce que **vous** devez savoir **rapidement**.

Le Gouvernement du Canada versera 20 % du montant d'argent que vous placez dans un REEE.

Cela signifie que le Gouvernement du Canada versera 1 \$ par tranche de 5 \$ que vous souscrivez à votre REEE.



On appelle cet argent supplémentaire la **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)**.

Parlons d'argent

La **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)** correspond à l'argent que le Gouvernement du Canada vous donne et verse à votre REEE.

**Qui a droit à cet argent?**



**Vos enfants y ont droit.**

Cette subvention est offerte à tous les enfants qui sont résidents canadiens.

En chiffres...

À ce jour, on dénombre plus de **3 millions d'enfants** ayant reçu la subvention canadienne pour l'épargne-études.



## Votre vie, vos enfants

Supposons que vous économisez 50 \$ par mois pendant un an, et que vous placez cet argent dans un REEE.

$$50 \$ \times 12 \text{ mois} = 600 \$ \text{ par année}$$

50 \$
<u>X 12</u>
600 \$

Ajoutez la Subvention canadienne pour l'épargne-études  
20 % de 600 \$ = 120 \$

600 \$
<u>X .20</u>
120 \$

Vous avez maintenant 600 \$ + 120 \$ = 720 \$  
(sans compter les intérêts que vous gagnez!)

600 \$
<u>+ 120 \$</u>
720 \$

À quel moment puis-je commencer à souscrire à un REEE?

Dès la naissance de votre enfant! Il aura besoin d'un **numéro d'assurance sociale (NAS)**.

## Commencez tôt

C'est logique! Plus tôt vous commencez à épargner en plaçant de l'argent dans un REEE, le plus d'argent vos enfants auront à leur disposition lorsqu'ils débiteront leurs études.

Supposons que vous ouvrez un compte REEE lorsque votre fille a 7 ans, et qu'elle commence le cégep ou le collège à 17 ans.

**720 \$ X 10 ans à épargner dans un REEE = 7 200 \$ plus les intérêts**

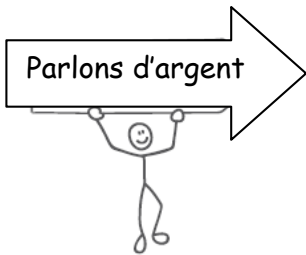
## De l'aide pour les familles à faible revenu



Vous pourriez recevoir 500 \$ du Gouvernement du Canada, montant qui serait directement versé au REEE de votre enfant. On appelle cet argent gratuit le **Bon d'études canadien (BEC)**.

Vous pourriez par la suite recevoir 100 \$ supplémentaires par année jusqu'à ce que votre enfant atteigne l'âge de 15 ans.

Vous pourriez aussi recevoir 25 \$ pour vous aider à défrayer les coûts associés à l'ouverture d'un REEE.



Le **Bon d'études canadien (BEC)** est de l'argent versé par le Gouvernement du Canada pour aider les familles à faible revenu à faire fructifier leur REEE.

## Qui peut recevoir cet argent?

Vos enfants peuvent recevoir cet argent si...



- Ils sont nés après le 31 décembre 2003.
- Si vous bénéficiez du supplément de la prestation nationale pour enfants dans le cadre de la prestation fiscale canadienne pour enfants (parfois appelée « prestation familiale »).

## Votre vie, vos enfants

Supposons que votre revenu familial vous rende admissible au **Bon d'études canadien**, et que vous ouvrez un compte REEE à la naissance de votre enfant. Jusqu'à 2 000 \$ de plus pourraient être versés au REEE de votre enfant grâce au Bon d'études canadien!

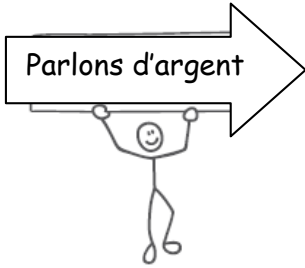
<b>500 \$ de départ du BEC pour le REEE</b>	<b>1 500 \$</b>
<b>100 \$ X 15 ans = 1 500 \$</b>	<b>+ 500 \$</b>
<b>500 + 1 500 \$ = 2 000 \$ plus les intérêts!</b>	<b>2 000 \$</b>



## De l'aide supplémentaire

Les familles à faible revenu pourraient recevoir encore plus d'argent de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE).

On appelle ce programme la **Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire**.



La **Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire (SCEE-S)** est une subvention supplémentaire versée par le Gouvernement du Canada pour aider les familles à faible revenu à épargner pour les études de leurs enfants après le secondaire.

## Qui peut recevoir cet argent?



Vos enfants si...

- Votre revenu familial net est inférieur à 83 088 \$.

## Votre vie, vos enfants



Supposons que votre revenu familial net se situe entre 41 544 \$ et 83 088 \$.

- Supposons que votre revenu familial net se situe entre 41 544 \$ et 83 088 \$.

500 \$  
x.10  
50 \$

Supposons que votre revenu familial net est de 41 544 \$ ou moins.

- Le Gouvernement du Canada versera 20 % de la première tranche de 500 \$ ou moins que vous placez dans le REEE de votre enfant. Cela correspond à un montant pouvant atteindre 100 \$ de plus par année!

500 \$  
X .20  
100 \$



## Assembler les morceaux du casse-tête des REEE

Le revenu d'une mère monoparentale est de 32 000 \$. Elle ouvre un compte REEE pour sa fille qui vient de naître. Elle n'est pas en mesure de mettre de l'argent dans son compte pour l'instant.

**Le solde de son compte est de 0 \$.**

### 1<sup>er</sup> morceau du casse-tête

La banque de la dame l'inscrit au **Bon d'études canadien**. Elle reçoit 500 \$, montant qui est versé au compte REEE de sa fille.



**Le solde de son compte est maintenant de 500 \$.**

### 2<sup>e</sup> morceau du casse-tête

Chaque mois, elle dépose un montant de sa prestation nationale au compte REEE. Ce montant atteint 500 \$ après la première année.



Puisqu'elle a déposé de l'argent dans le compte, elle bénéficie de la **Subvention canadienne pour l'épargne-études**, un montant qui représente 100 \$ de plus.



**Le solde de son compte se chiffre maintenant à 1 100 \$.**

### 3<sup>e</sup> morceau du casse-tête

Le faible revenu de la dame lui permet de bénéficier de la **Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire**. Cela représente un autre 100 \$.



**Le solde de son compte s'élève maintenant à 1 200 \$.**

et sa fille est à peine âgée d'un an!  
Ce montant n'inclut pas les intérêts qui s'accumulent grâce au REEE.

**C'est dans votre meilleur intérêt!**

500 \$ (BEC)  
500 \$ (économies)  
100 \$ (SCEE)  
+ 100 \$ (SCEE-S)  
1 200 \$



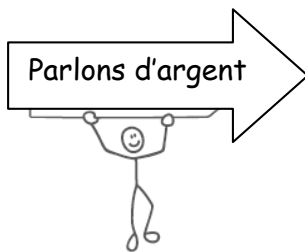
ce que vous devez savoir **rapidement**.



Des **intérêts** s'ajoutent au solde de votre REEE, ce qui fait en sorte que le montant que vous épargnez devient plus important au fil du temps.

La banque ou l'institution financière qui gère votre REEE **investit** votre argent.

Les **intérêts** sont les montants d'argent déposés dans votre REEE grâce à ces investissements. L'argent des intérêts accumulés est versé dans votre compte.



Les **intérêts** représentent l'argent déposé dans votre REEE grâce aux investissements. Il s'agit d'un montant d'argent qui vous est payé.



### Regardez votre argent croître

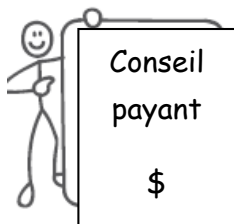
Supposons que la mère monoparentale continue de verser le même montant d'argent dans le REEE de sa fille pendant 18 ans.

**La contribution de la dame au REEE de sa fille sera le suivant :**

**500 \$ X 18 ans = 9 000 \$.**

Ajoutez à cela les contributions du *Gouvernement du Canada* + 6 % d'intérêts pendant 18 ans :

**Un montant de plus de 25 000 \$ a été épargné grâce au REEE!**



Combien d'argent pouvez-vous accumuler dans un compte REEE, incluant les intérêts et la SCEE? Faites le calcul à l'aide du **calculateur d'épargne-études REEE proposé par Today's Parent**.

## Assemblez les morceaux du casse-tête des REEE



Le revenu familial net d'un couple est de 68 000 \$. Le couple investit 100 \$ par mois dans le REEE familial pour leurs jumeaux de 5 ans. Quel sera le solde du compte dans dix ans?

### 1<sup>er</sup> morceau du casse-tête

Le couple bénéficie du **Bon d'études canadien**, soit 500 \$ par enfant. Pendant les 9 prochaines années, ils recevront aussi 100 \$ par enfant grâce au **BEC**.

500 \$ du BEC X 2 garçons = 1 000 \$	1 000 \$
100 \$ du BEC X 2 garçons X 9 ans = 1 800 \$	<u>+ 1 800 \$</u>
<b>Bon d'études canadien : 2 800 \$</b>	<b>2 800 \$</b>

### 2<sup>e</sup> morceau du casse-tête

Le couple dépose 100 \$ par mois dans leur compte REEE familial. La **Subvention canadienne pour l'épargne-études** verse 20 % de plus.

100 \$ X 12 mois X 10 ans = 12 000 \$	12 000 \$
12 000 X 20 % SCEE = 2 400 \$	<u>      X .20</u>
<b>Économies + SCEE = 14 400 \$</b>	<b>2 400 \$</b>

### 3<sup>e</sup> morceau du casse-tête

Le couple est aussi admissible à la Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire, ce qui leur permet de bénéficier d'un dépôt de 50 \$ par enfant par année au compte REEE familial.

**50 \$ X 10 ans X 2 garçons = 1 000 \$ de la SCEE-S**

### C'est dans votre intérêt!

Avant les intérêts, le couple aura économisé 18 200 \$ en 10 ans. Ajoutez 6 % d'intérêts par année, et le montant se chiffrera à...

**Plus de 23 000 \$!**

2 800 \$ (BEC)
12 000 \$ (économies)
2 400 \$ (SCEE)
<u>+ 1 000 \$ (SCEE-S)</u>
<b>18 200 \$</b>



## Votre vie, vos enfants

Combien pourriez-vous épargner pour l'éducation de vos enfants en souscrivant à un compte REEE?

### Mes économies

Je pourrais mettre \_\_\_\_\_ \$ dans un REEE chaque mois.

Dans un an, le solde du compte REEE s'élèverait à \_\_\_\_\_ \$

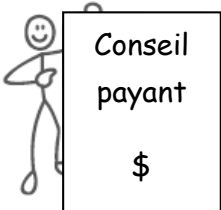
Mon enfant sera prêt à entamer des études postsecondaires dans \_\_\_\_\_ années.

J'aurai alors épargné \_\_\_\_\_ \$ grâce au REEE.

### La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

Le montant de la **SCEE** correspond à 20 % du solde de mon REEE, somme qui s'ajoute à mon compte.

Mes économies \_\_\_\_\_ \$ X 20 % = \_\_\_\_\_ \$



Multipliez le solde de votre REEE par .20 pour calculer le montant de la SCEE de base.

### Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire (SCEE-S)

- Mon revenu familial net est de **41 544 \$ ou moins**. Je suis admissible à recevoir jusqu'à 100 \$ par année de la **SCEE supplémentaire**.
- Mon revenu familial net se situe entre **41 544 \$ et 83 088 \$**. Je suis admissible à recevoir jusqu'à 50 \$ par année de la **SCEE supplémentaire**.

Cela pourrait ajouter un montant de \_\_\_\_\_ \$ à mon REEE.



## Votre vie, vos enfants

### Le Bon d'études canadien (BEC)

- Je bénéficie du supplément de la prestation nationale pour enfants.
- Mon enfant est né après le 31 décembre 2003.

Je pourrais recevoir un Bon d'études canadien d'un montant de 500 \$ la première année de l'ouverture d'un REEE, puis 100 \$ par année par la suite jusqu'à ce que mon enfant ait 15 ans.

Un montant de \_\_\_\_ \$ serait ajouté au solde de mon REEE.

### Quel montant pourriez-vous économiser en tout?

Mes économies \$ \_\_\_\_\_

+ montants de la SCEE \_\_\_\_\_

+ montants du BEC \_\_\_\_\_

= \_\_\_\_\_

Faites vos calculs ci-dessous :

## En savoir plus

Visitez **[www.IlnyaPasDePetitesEconomies.ca](http://www.IlnyaPasDePetitesEconomies.ca)** pour en apprendre davantage sur la littératie financière et acquérir des aptitudes en mathématiques grâce à des outils, des ressources, ainsi que des événements et célébrations communautaires.

Communiquez avec un représentant de votre banque ou caisse populaire ou encore consultez votre planificateur financier pour trouver réponse à vos questions personnelles concernant les REEE.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études ou le Bon d'études canadiens, composez le 1-800-622-6232 ou visitez le site **<http://www.cibletudes.ca/fra/index.shtml>**.

Contactez l'Agence du revenu du Canada pour obtenir plus d'informations sur l'impôt et les REEE. Le numéro sans frais est le 1-800-959-8281. Vous pouvez aussi visiter le site **[www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)**.

Visitez le site Internet de Today's Parent, **[www.todaysparent.com](http://www.todaysparent.com)**, pour utiliser le **calculateur d'épargne-études REEE virtuel** (site en anglais seulement), afin de calculer le montant que pourrait atteindre le solde de votre REEE.

Visitez **<http://www.tdcanadatrust.com/francais/produits-et-services/investissements/rece/edu-planning.jsp>** pour obtenir des renseignements à propos des REEE et consulter la section « Foire aux questions ».

Servez-vous de l'**outil de calcul épargne-études** de la Banque TD Canada Trust pour calculer le montant approximatif que vous devrez économiser pour payer les frais de scolarité de votre enfant.

## Un endroit pour vos notes :

---

---

---

